

### Modalités d'inscription 2019-2020

#### Comment s'inscrire ?

**Selon la formation choisie et le type de financement, les modalités d'inscriptions diffèrent.**

#### En raison des fêtes de fin d'année

Les inscriptions réglées en ligne seront ouvertes jusqu'au mercredi 18 décembre 2019 à 16h00. Réouverture des inscriptions en ligne le 6 janvier 2020 à 10h00.

Les inscriptions associées au paiement par chèque, ou virement réceptionnées après le mercredi 18 décembre 2019 ne seront traitées qu'à compter du 6 janvier 2020.

#### Inscription individuelle

Vous réglez vous-même votre inscription



#### Prise en charge par un organisme

En apprentissage ou formation continue



L'inscription se fait dans un autre centre que celui de Paris

Contactez [le centre associé le plus près de chez vous.](#)

### Besoin d'information ?

Pour toute question d'ordre général, le service accueil-orientation vous répond :

les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 17h30  
les jeudis de 9h à 18h30 en période d'inscription

Tél. : 01 40 27 25 38

[intec\\_accueil@lecnam.net](mailto:intec_accueil@lecnam.net)

[Cliquez ici pour recevoir des informations.](#)

## S'inscrire en ligne



**Attention**, avant de vous inscrire en ligne, vous devez vérifier si vous êtes assujetti à la CVEC et vous acquitter de la cotisation le cas échéant. [En savoir plus.](#)

[Contacter le service d'inscription](#)

[intec\\_inscriptions@lecnam.net](mailto:intec_inscriptions@lecnam.net)

## Évolution de la réglementation de la protection sociale

La cotisation sociale est remplacée par la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

[Prendre connaissance des modalités.](#)

<http://intec.cnam.fr/modalites-d-inscription-2019-2020-192146.kjsp?RH=inscr>